

## 21384-337 Sweatshirt

Premium - Ignifugé - Coupe moderne  
 MASCOT® ACCELERATE MULTISAFE



XS	S	M	L	XL	2XL	3XL
4XL	5XL					



- Vêtement haute-protection grâce à ses propriétés antistatiques et ignifuges.
- Protège contre les arcs électriques.
- Protège contre les rayons UV nocifs du soleil.
- Bande élastique au niveau des poignets et du bord inférieur.
- Bande recouvrant la couture au niveau de la nuque, afin que la couture ne cause pas d'irritation.

### Technique

Premium. Bicolore. Fluorescent(e) avec bandes rétroréfléchissantes transversales en biais. Antistatique et ignifugé(e). Protège contre les arcs électriques. Coupe moderne. Encolure ronde. Encolure en maille côtelée. Bande de renfort sur les coutures au niveau de la nuque. Pièce de renfort au niveau de la nuque. Bande élastique au niveau des poignets et du bord inférieur.

### Utilisateur



### Matériau principal / Matériau supérieur

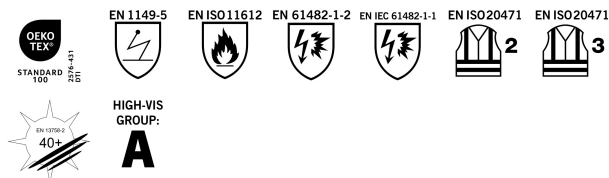
44% modacrylique/28% coton/26% polyester/2% fibres de carbone  
 330 g/m<sup>2</sup>



Tissu tricot. Le produit est conforme à la norme EN ISO 20471 et conserve ses qualités jusqu'à 50 lavages domestiques.

### Catégorie de lavage industriel B2

### Certifications



- OEKO-TEX® STANDARD 100
- EN 1149-5 (testé selon EN 1149-3)
- EN ISO 11612 (A1, B1, C1, F1)
- EN 61482-1-2 APC 1
- EN IEC 61482-1-1 (ELIM 9 cal/cm<sup>2</sup>, ATPV 9,5 cal/cm<sup>2</sup>)
- EN ISO 20471 - classe 2 (XS-S)
- EN ISO 20471 - classe 3 (M-5XL)
- EN 13758-2 UPF 40+
- Hi-Vis groupe A

### Logo

En raison des propriétés spécifiques de cette qualité de tissu, il n'est possible d'y imprimer un logo qu'à l'aide de types de transfert particuliers. Dans le cas des vêtements de sécurité, il est fortement recommandé que MASCOT se charge de l'application du logo pour réduire le risque d'erreur. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service clientèle.

Ce produit est certifié avec un maximum de transferts/logos : (M-5XL) 0,3500 m<sup>2</sup>, (XS-S) 0,2200m<sup>2</sup>. Cette surface approuvée de logos ne doit pas être excédée. Les logos placés respectivement à l'avant et à l'arrière doivent représenter au maximum 50% de la surface totale de logo, afin que la certification EN ISO 20471 reste valable. Attention : la zone indiquée ne sert qu'à indiquer l'espace disponible pour le placement du logo. Afin de maintenir la

classification du vêtement conformément à la norme EN ISO 20471, les instructions concernant la taille du logo doivent être respectées.

**Emplacement logo:**

- Logo sur vêtement de travail. Emplacement spécial. Nous contacter pour convenir d'un accord